



Où peut-on refaire le monde ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 19 mai 2012

Madame, Monsieur, suite à votre défaite devant la cour d'appel de Paris concernant les terrasses \ fumeurs\ , je vous pose la question suivante : d'où vient votre acharnement ? Voulez-vous complètement ruiner la vie festive ? Ne me dites pas non, la réalité vous donnerait tort. Dans mon quartier, le 11eme arrondissement 5 restaurants ont déjà fermé faute de clients l'hiver. Quant aux bars, de la Bastille à la Nation, sans terrasse chauffée ils sont vides. Ou suffisamment peu remplis pour simplement payer le loyer. Que voulez-vous exactement ? Aucun fumeur n'est obligé de fréquenter bars et restaurants. Ceux qui, comme moi, s'en abstiennent, découvrent qu'ils réalisent d'importantes économies bienvenues pour absorber la hausse du prix de mes cigares. Qu'allez-vous faire ensuite ? Augmenter encore les prix du tabac ? Regardez l'internet, les sites vendant des semences de tabac se multiplient. Regardez également dans les entreprises qui respectent la loi. Qui n'a pas entendu la phrase ; \ comment ma chérie, tu n'étais pas à la réunion de direction ?\ Entendez la réunion des cadres, sur le trottoir, dans une cour, là où maintenant se prennent les décisions. Comment se fait-il que partout où je vais les non-fumeurs soient en minorité ? Par quel obscurantisme fanatique avez vous décidé que tous les restaurants et cafés seront non-fumeurs ? Vous ne pouviez donc pas laisser les gens libres de s'empoisonner ? Je ne vous en veux pas, car honnêtement je ne soutiens pas les marchands de tabac. Je suis en revanche déçu de voir que vous n'attaquez pas l'état en justice puisque seul l'Etat pourrait imposer à ces multinationales la mise sur le marché de produits sains. Pourquoi ne le fait-il pas ? Pourquoi ne faites vous rien ? Je respecte les non-fumeurs, je ne fréquente plus les lieux non-fumeurs et je ne m'en porte pas plus mal. Au contraire puisque je fais des (grosses ! 400 euros par mois) économies. Je ne regrette pas non plus les déjeuners et dîners en terrasse. Paradoxe ? Je ne supporte pas le bruit et la pollution de la circulation. Je laisse cela à ceux qui peuvent absorber sans broncher la fumée des gaz d'échappement. C'est que je tiens à ma santé. Je regrette en revanche la disparition de mes restos de proximité. Comme je regrette les bistrots où l'on refaisait le monde autour d'un plat chaud dans la fumée des Comme je regrette les trottoirs bruyants bondés de monde clopes au bec.

Désolé, je n'y suis pour rien.

Cordialement

Réponse :

Il n'est pas conforme à la réalité de prétendre que la fréquentation des restaurants diminuerait en raison de l'interdiction de fumer qui leur est imposée, de manière plus claire, par le décret Bertrand. Pour l'INSEE, [l'indice de chiffre d'affaires en valeur - Restauration traditionnelle](#) de cette profession a progressé de 9.7% dans une période où bien d'autres commerces ont subi les effets délétères de la crise économique mondiale.

on peut imaginer que l'achat de graines de tabac serve à faire pousser des plantes ornementales, mais on ne peut absolument pas penser que la feuille de tabac ainsi produite puisse servir à confectionner des cigarettes. La fumée qui pourrait être produite à partir de ces feuilles non traitées serait, en effet, d'une telle âcreté que très rares seraient ceux qui accepteraient de l'inhalier.

Nous ne nous privons pas d'attaquer l'État lorsque ses serviteurs violent la loi. Lui demander, par contre, d'obliger les

multinationales à mettre sur le marché des produits sains est une vue de l'esprit car le tabac, sous quelque forme qu'il se présente, représente un danger pour la santé lorsqu'on en inhale la fumée, l'essentiel du danger provenant de sa combustion.

Le monde évolue et l'on ne le refait plus dans les bistrots enfumés parce que l'on a trop voulu imposer l'idée que fumer était synonyme de convivialité. Désormais, c'est sur Internet que l'on refait le monde. Il est regrettable que les syndicats de cafetiers aient tout tenté pour empêcher leurs adhérents d'évoluer !